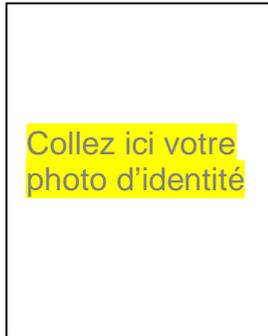


COMITE FFESSM ILE DE FRANCE
Commission Technique Régionale

Date de réception à la
CTR

**Demande d'inscription aux
Stages finaux et examens MF1 2024**



N° de licence :

Nom : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

<https://ffessmcf.fr/les-commissions/technique/formation-mf1>

Stages finaux et examens MF1 : Indiquer votre choix par ordre de priorité			
Lieux et dates des stages	Prix du stage et examen MF1	Date limite d'inscription	Date de réunion d'information
<input type="checkbox"/> <p>Boulouris stage final et examen du 19/04/2024 21h00 au 27/04/2024 10h00</p>	<p>730 €⁽¹⁾ (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire) <i>Session confirmée sous réserve de 5 stagiaires minimum</i></p>	19/03/2024	02/04/2024
<input type="checkbox"/> <p>Beaumont sur Oise stage final et examen du 18/05 au 20/05/2024 8h-18h et du 24/05 au 26/05/2024 8h-18h</p>	<p>320€⁽¹⁾ (transport, hébergement et repas : coût et organisation à la charge du stagiaire)</p>	16/04/2024	30/04/2024
<input type="checkbox"/> <p>Beaumont sur Oise stage final et examen du 21/09 au 23/09/2024 8h-18h et du 27/09 au 29/09/2024 8h-18h</p>	<p>320€⁽¹⁾ (transport, hébergement et repas : coût et organisation à la charge du stagiaire)</p>	13/07/2024	03/09/2024
<input type="checkbox"/> <p>Boulouris stage final et examen du 11/10/2024 21h00 au 19/10/2024 10h00</p>	<p>730 €⁽¹⁾ (transport : coût et organisation à la charge du stagiaire) <i>Session confirmée sous réserve de 5 stagiaires minimum</i></p>	10/09/2024	24/09/2024

⁽¹⁾ Prix réservé aux licenciés Ile de France

A l'exception de raisons médicales justifiées (hospitalisation, ...) et sous réserve qu'aucun frais ne soit retenu à la CTR, aucun motif personnel ou professionnel ne permettra de prétendre au remboursement des frais de désistement. Tout désistement est assujéti à une somme forfaitaire de 100 euros.

Il est demandé aux stagiaires d'être détenteur de l'assurance complémentaire individuelle AXA (ou autre).

Date

Signature

COMITE FFESSM ILE DE FRANCE
Commission Technique Régionale

Constitution du dossier d'inscription

Règlement par virement : Adresser cette demande dématérialisée à tsi.mf1.examen.idf@gmail.com

Règlement par chèque(s) : Adresser cette demande d'inscription accompagnée du(des) chèque(s) à :

FFESSM - CTR Ile de France
Stages finaux MF1
60 rue de Romainville
75019 PARIS

Le règlement par chèque, maximum 3 si souhaité (chacun d'un montant équivalent, arrondi à l'euro), libellé à l'ordre de « FFESSM - IDF ». Tous les chèques sont datés de la date d'envoi du dossier.

Adresser également une copie dématérialisée à tsi.mf1.examen.idf@gmail.com

Renseignements	
Numéro du club d'appartenance	___ _ / ___ _ / ___ _
Nom complet du club d'appartenance	
Tel portable	
Courriel (une adresse lisible est obligatoire)	@
Profession	
Nom du principal tuteur de votre formation	
Organisme de délivrance du niveau 4	<input type="checkbox"/> FFESSM - <input type="checkbox"/> ANMP
Date d'obtention du niveau 4	___ / ___ / ___
Date de délivrance du carnet pédagogique	___ / ___ / ___
Numéro du carnet pédagogique	
Date d'obtention de l'initiateur	___ / ___ / ___
Date du RIFA P	___ / ___ / ___
Date du permis côtier	___ / ___ / ___
Date du CACI	___ / ___ / ___
Banque* :	Chq 1 – n° A l'ordre de : FFESSM IDF
	Chq 2 – n°
	Chq 3 – n°
FFESSM Comité IDF IBAN : FR76 3000 3038 8000 0503 5677 349 BIC : SOGEFRPP	Banque* : Virement réalisé le : Libellé à préciser : TEC07+VotreNom+MF1

* Votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement complet.

La vérification des renseignements, des documents et du livret pédagogique se fera à l'ouverture du stage final MF1 et conditionnera votre présentation à l'examen.

Lors du stage, apportez les documents originaux suivants :

1. La carte N4 ou E2 de la FFESSM, ou GP associé de la FFESSM, ou N4 de l'ANMP
2. La licence doit être valide
3. L'attestation d'une assurance individuelle **complémentaire**
4. La carte RIFA P
5. Le CACI
6. Le permis côtier
7. Le livret pédagogique dûment validé par votre(vos) tuteur(s)
8. L'attestation d'aptitude à présenter l'IPD de - 25M (moins de 9 mois), validée par un E3